Rénéfices attendus

amélioration de la prise en charge des

Diminution significative

durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois

Amélioration de la qualité de vie, des performances scolaires et sociales de nos patients.

Nous adresser un patient

Les critères d'inclusion

- Âge de 13 à 18 ans
- Présence d'hallucinations auditives pharmaco-résistantes

Les critères de non inclusion

- Non couvert par le régime de la sécurité sociale
- Implant métallique à proximité du site de stimulation

Contacts

Renaud JARDRI: investigate principal

mail: renaud.jardri@chru-lille.fr Axelle GHARIB: interne en psychiatrie

mail: axelle.gharib@hotmail.fr

Tél: 03 20 44 67 47 / 06 74 78 05 65

Fax: 03 20 44 49 13

Merci pour votre collaboration









Projet tDCS 2016



Recrutement de patients adolescents pour

Étude de la faisabilité de la tDCS dans le traitement des hallucinations

auditives pharmaco-résistantes

de l'adolescent

Brochure d'information à destination des psychiatres









Hallucinations dans la schizophrénie : Vers des traitements innovants



PROJET tDCS

L'hallucination précoce concerne 2,8 à 8% des enfants. C'est un phénomène transnosographique ce qui rend son diagnostic étiologique complexe en population clinique. Les étiologies psychiatriques fréquemment retrouvées sont la schizophrénie à début précoce (95%), l'épisode dépressif majeur (34% des consultations aux urgences pour hallucinations), le trouble bipolaire (5%), le trouble anxieux, l'état de stress post-traumatique mais aussi les carences affectives et sociales graves.

L'intensité et la pénibilité des hallucinations auditives favorisent la **détérioration des** performances scolaires ou sociales, l'émergence de troubles des conduites et les abus de substances. La qualité et la rapidité de l'intervention thérapeutique sont donc deux facteurs essentiels conditionnant le devenir des adolescents.

Cependant l'utilisation d'antipsychotiques au long cours peut être responsable de multiples effets indésirables. De plus, les hallucinations auditives peuvent persister par exemple chez 25 à 30 % des patients souffrant de schizophrénie et chez 40 à 60 % des patients souffrant de trouble de l'humeur. Il semble donc indispensable de se tourner vers des alternatives non pharmacologiques.

Le **protocole tDCS**, sous l'impulsion de son investigateur principal, Renaud JARDRI au CHRU de Lille **a pour objectif de répondre à cette nécessité :**

La faisabilité de la tDCS dans le traitement des hallucinations auditives pharmaco-résistantes de l'adolescent

La stimulation transcrânienne par courant électrique continu (tDCS) fait circuler entre 2 électrodes placées sur le scalp, un courant électrique continu de faible intensité afin de modifier l'excitabilité corticale. Il s'agit d'une technique indolore et non invasive. Elle permet notamment de corriger l'hyperactivité de la jonction temporo-pariétale gauche, région impliquée dans la physiopathologie des hallucinations auditives. L'efficacité dans le traitement des hallucinations psychotiques résistantes de l'adulte a été démontrée en 2012 par les travaux princeps de Brunelin, puis largement répliquée. En 2011, Mattai a montré la bonne tolérance et l'acceptabilité par des patients de pédiatrie.

La participation de patients **adolescents** souffrant d'hallucinations auditives pharmacorésistantes pourrait permettre une diminution significative de la fréquence et de la sévérité de leurs hallucinations **avec amélioration de leur qualité de vie** et de leurs performances scolaires et sociales.

Protocole tDCS

Intégralement pris en charge par l'équipe de CURE

